



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
8 juillet 2021  
Français  
Original : anglais  
Anglais, espagnol et français  
seulement

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2021

7-10 septembre 2021

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Descriptif de programme de pays

#### Bangladesh

##### *Résumé*

Le descriptif de programme de pays pour le Bangladesh est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 86 000 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 220 000 000 dollars à imputer sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période 2022-2026.

---

\* [E/ICEF/2021/23](#).



## Fondements du programme

1. Le programme de coopération 2022-2026 entre le Gouvernement du Bangladesh et l'UNICEF fait fond sur les progrès socioéconomiques impressionnants réalisés par le Bangladesh au cours des dernières décennies. Il contribue au huitième plan quinquennal du pays pour la période 2020-2025, en mettant l'accent sur le relèvement rapide au lendemain de la pandémie de coronavirus 2019 (COVID-19) ; sur une croissance inclusive qui réduit la pauvreté et améliore l'équité économique et sociale ; sur un développement durable résilient face aux catastrophes et aux changements climatiques ; sur une bonne gestion de l'urbanisation ; sur le développement d'institutions essentielles ; sur la réalisation des objectifs de développement durable. Le programme contribuera également aux objectifs du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

2. La population du Bangladesh « vieillit » très rapidement et le ratio de dépendance des personnes âgées (le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées entre 15 et 64 ans) va aller en augmentant rapidement au cours des prochaines décennies. Pour assurer le développement durable du pays, il importe d'investir en priorité dans les enfants d'aujourd'hui. Sur une population totale de 171 millions d'habitants, les enfants représentaient 34 % (57,8 millions) en 2020, dont 16,2 millions (9 %) avaient moins de 5 ans. La population urbaine représente 37 % de la population totale et devrait augmenter très rapidement, ce qui fera des bidonvilles urbains le nouveau front des efforts de réduction de la pauvreté.

3. Au cours des dernières décennies, l'économie du Bangladesh a connu l'un des taux de croissance les plus rapides du monde. La sortie de la catégorie des pays les moins avancés, prévue pour 2026, pourrait attirer davantage d'investissements étrangers directs, tout en présentant de nouveaux défis, notamment la perte éventuelle de termes commerciaux favorables, une diminution de l'aide publique au développement et une réduction de l'accès préférentiel aux subventions accordées dans le cadre d'initiatives mondiales essentielles en matière de santé et d'éducation.

4. Au Bangladesh, la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté a baissé de 24,3 % en 2016 à 20,5 % en 2019<sup>1</sup>. Toutefois, les disparités de revenus au pays, mesurées au moyen du coefficient de Gini, continuent d'augmenter depuis les années 1990. La pandémie de COVID-19 a entraîné un risque important de recul en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et des disparités de revenus. Le Bangladesh se classe 133<sup>e</sup> sur 189 pays en matière de développement humain et d'égalité femmes-hommes<sup>2</sup>. La part du produit intérieur brut affectée à la santé est la plus faible au monde ; la part consacrée à l'éducation, la troisième plus faible<sup>3</sup>.

5. Le Bangladesh a fait de l'adaptation aux changements climatiques et de l'intervention en cas de catastrophe un pilier central de son huitième plan quinquennal. Au niveau mondial, le Bangladesh est le septième pays le plus touché par les phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les cyclones tropicaux<sup>4</sup>. L'élévation du niveau de la mer a également une incidence sur les populations : elle

<sup>1</sup> Banque asiatique de développement, *Poverty data* (données sur la pauvreté) : Bangladesh. Disponibles à l'adresse suivante : [www.adb.org/countries/bangladesh/poverty](http://www.adb.org/countries/bangladesh/poverty) (page consultée le 26 mai 2021).

<sup>2</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain* (2020).

<sup>3</sup> UNICEF, *La situation des enfants dans le monde* (2019).

<sup>4</sup> Germanwatch, *Global Climate Risk Index 2020* (indice mondial des risques climatiques) 2020.

provoque notamment la migration des pauvres vers les zones urbaines. La pollution atmosphérique au Bangladesh est la pire au monde<sup>5</sup>.

6. Le Bangladesh a réduit le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, qui est passé de 58 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2013 à 40 décès pour 1 000 en 2019. Cependant, la mortalité néonatale, qui se situe à 26 décès pour 1 000 naissances vivantes, a stagné et représente plus de 60 % de tous les décès d'enfants de moins de 5 ans<sup>6</sup>. Les taux de mortalité sont plus élevés dans les zones rurales, parmi les ménages les plus pauvres et chez les femmes peu instruites. La pneumonie demeure la principale cause de décès des enfants de moins de 5 ans. Les soins essentiels aux nouveau-nés demeurent rares et la proportion d'accouchements réalisés par du personnel qualifié (59 %) est parmi les plus faibles au monde. À l'âge de 12 mois, 83,9 % des enfants ont reçu tous leurs vaccins. Cependant, il existe encore des zones, dans certains districts et dans les bidonvilles urbains, où les niveaux de couverture sont nettement inférieurs<sup>7</sup>. Les goulets d'étranglement tiennent notamment aux barrières socioculturelles, au manque de sensibilisation, à la distance géographique et aux lacunes du système de santé, qui privilégie les soins curatifs en milieu hospitalier et consacre peu de ressources aux soins de santé.

7. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a considérablement reculé, passant de 42 % (2013) à 28 % (2019). L'émaciation a cependant stagné, se situant à 9,8 %. Le retard de croissance et l'émaciation sont nettement plus répandus dans les ménages les plus pauvres, chez les enfants dont les mères sont peu instruites, dans les bidonvilles urbains et dans certaines zones rurales reculées. Cinquante-six pour cent des filles (10-19 ans) et 11 % des femmes (19-49 ans) présentent une insuffisance pondérale. Vingt-huit pour cent des adolescentes et 26 % des femmes sont atteintes d'anémie<sup>8</sup>. Or 1,8 % seulement des filles enceintes ont reçu et consommé tous les comprimés qu'on leur avait prescrits pour la supplémentation en fer et en acide folique<sup>9</sup>. Parmi les causes sous-jacentes de la malnutrition, citons le faible taux d'accès et de recours aux services, une sensibilisation et des pratiques alimentaires médiocres et les lacunes du dispositif de gouvernance de la nutrition préventive.

8. Actuellement, 18,9 % des enfants (de 3 à 5 ans) suivent un programme d'éducation de la petite enfance et 28,8 % sont sur la bonne voie en matière de lecture et de mathématiques, mais ce taux est nettement plus faible (16,7 %) dans le quintile le plus pauvre. Une option d'éducation pré-primaire (pour les enfants de 4 ans et plus) a été mise en place. Le Bangladesh a atteint un taux net élevé de scolarisation au niveau primaire, soit 98 %, et la parité à ce chapitre entre filles et garçons<sup>10</sup>. Cependant, l'écart entre le taux net de fréquentation dans l'enseignement secondaire supérieur, qui se situe à 48,1 % (53,4 % pour les filles et 43,1 % pour les garçons), et le taux d'achèvement, qui est de 29,4 %, indique des taux d'abandon élevés, en

<sup>5</sup> IQAir, *2020 World Air Quality Report* (Rapport 2020 sur la qualité de l'air dans le monde).

<sup>6</sup> Statistiques dans cette section et dans les sections suivantes : enquête en grappes à indicateurs multiples 2019, sauf indication contraire.

<sup>7</sup> Enquête sur la couverture vaccinale pour le Bangladesh 2019.

<sup>8</sup> Services nationaux de nutrition, *State of food security and nutrition in Bangladesh*, (État de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Bangladesh) 2019 ; Malay K. Mridha, et coll. « Factors associated with nutritional status and dietary practices of Bangladeshi adolescents in early pregnancy » (Facteurs associés à l'état nutritionnel et aux pratiques alimentaires des adolescentes bangladaises en début de grossesse) (2018).

<sup>9</sup> UNICEF, « An assessment on coverage of basic social services in Bangladesh », (Évaluation de la couverture des services sociaux de base au Bangladesh) (2017).

<sup>10</sup> Huitième plan quinquennal, juillet 2020-juin 2025.

particulier chez les garçons. Les enfants handicapés sont sept fois plus susceptibles de ne pas être scolarisés que les autres enfants, tandis que les filles mariées sont plus de quatre fois plus susceptibles de ne pas être scolarisées que les filles non mariées<sup>11</sup>. Cinquante-sept pour cent des enfants de 10 ans ne maîtrisaient pas la lecture, même avant la pandémie de COVID-19, tandis que 75 % des diplômés de l'enseignement secondaire ne maîtrisaient pas les compétences de base<sup>12</sup>. Les obstacles liés à l'accès à l'éducation et à la qualité de celle-ci sont encore exacerbés par la fermeture prolongée des écoles du fait de la pandémie, en particulier pour les enfants défavorisés.

9. D'importants progrès ont été réalisés pour ce qui est de l'accès à une eau potable améliorée. Cependant, seuls 37,9 % et 44,0 %, respectivement, des populations urbaines et rurales ont accès à une source d'eau potable exempte d'arsenic et de contamination microbienne. L'utilisation d'installations sanitaires améliorées est passée de 55,9 % (2013) à 64,4 % (2019), avec un niveau nettement inférieur, soit 46,5 %, dans le quintile le plus pauvre. En 2018, 40 % des ménages savaient qu'il faut se laver les mains à l'eau et au savon avant de manger<sup>13</sup>. En réponse à la pandémie de COVID-19, le comportement en matière de lavage des mains s'est amélioré, bien que de nombreux habitants des zones rurales (28 %) et des bidonvilles (22 %) se heurtent à des obstacles, tels que le coût du savon<sup>14</sup>. Parmi les goulets d'étranglement, citons les ressources humaines et financières limitées et la persistance de normes sociales et de comportements néfastes.

10. Quatre-vingt-sept pour cent des écoles primaires et secondaires ont un accès élémentaire ou limité à des installations pour le lavage des mains et 22 % disposent, pour les filles, de toilettes séparées, dotées d'installations adéquates pour la gestion de l'hygiène menstruelle. Trente pour cent des élèves de sexe féminin s'absentent de l'école pendant leurs règles<sup>15</sup>. Soixante-dix pour cent des établissements de santé disposent de services élémentaires d'approvisionnement en eau, et 71 % de latrines améliorées et utilisables, tandis que 54 % disposent de matériel d'hygiène des mains là où se donnent les soins<sup>16</sup>.

11. Malgré une loi interdisant le mariage d'enfants, 51,4 % des femmes (20-24 ans) se marient avant l'âge de 18 ans, soit l'un des taux les plus élevés au monde. Vingt-quatre pour cent des femmes (de 20 à 24 ans) ont eu un enfant avant l'âge de 18 ans, la proportion étant nettement plus élevée (33,7 %) dans le quintile le plus pauvre. Le mariage d'enfants et les grossesses précoces entraînent de nombreux risques : abandon scolaire, nutrition inadéquate, mortalité maternelle et violence. Bien que les châtiments corporels soient interdits dans les écoles, 89 % des enfants (de 1 à 14 ans) subissent des châtiments physiques ou des agressions psychologiques de la part de personnes qui s'occupent d'eux. 6,8 % des enfants (5-17 ans) (8,8 % des garçons et 4,6 % des filles) subissent une forme ou une autre de travail des enfants. Chez les

<sup>11</sup> UNICEF, « Ending child marriage : a profile of progress in Bangladesh » (Mettre fin au mariage d'enfants : bilan des progrès au Bangladesh) (2020).

<sup>12</sup> Banque mondiale, *Bangladesh: Learning Poverty Brief* (Mémoire sur la pauvreté des apprentissages) (2019) et *National Student Assessment* (Évaluation nationale des élèves) 2017.

<sup>13</sup> Institut de statistique du Bangladesh, *National Hygiene Survey* (Enquête nationale sur l'hygiène) 2018.

<sup>14</sup> WaterAid, « Hygiene messaging and practice during COVID-19 » (Messages et pratiques en matière d'hygiène pendant la pandémie de COVID-19) (2020).

<sup>15</sup> *National Hygiene Survey* (Enquête nationale sur l'hygiène) 2018.

<sup>16</sup> Organisation mondiale de la Santé et UNICEF, *WASH in Health Care Facilities: Global Baseline Report* (Eau, assainissement et hygiène pour tous dans les établissements de soins de santé : rapport mondial de référence) (2019).

enfants de moins de 5 ans, 56,2 % seulement des naissances ont été enregistrées. Une proportion de 7,3 % des enfants (2-17 ans) présente une difficulté fonctionnelle. Bien qu'il existe 102 tribunaux pour enfants, plus de 23 000 cas d'enfants sont en attente de jugement<sup>17</sup>. Il existe plusieurs causes profondes : normes sociétales inadaptées ; problèmes de mise en œuvre de la législation existante ; lacunes du système de prévention, qui comporte un effectif de services sociaux de seulement 3 545 personnes, par rapport aux 110 000 jugées nécessaires<sup>18</sup>.

12. Des progrès ont été accomplis en matière de protection sociale. Cependant, les programmes de protection sociale présentent un taux élevé d'erreurs de ciblage, avec un taux moyen d'erreurs d'exclusion de 71 %<sup>19</sup>. En outre, les allocations de protection sociale ne sont pas suffisamment en phase avec la structure démographique, ce qui désavantage les enfants, et il n'existe pas de grands programmes destinés à soutenir les familles avec enfants.

13. L'analyse de la transition démographique a mis en évidence la nécessité d'inscrire l'aide de l'UNICEF dans une perspective historique plus large, étant entendu que le Bangladesh subit : a) des changements socio-économiques et démographiques extrêmement rapides ; b) le vieillissement rapide de sa population, qui fait qu'il ne reste qu'un créneau démographique réduit.

## Priorités du programme et partenariats

14. Le programme de pays a pour objectif d'aider le Bangladesh à profiter au maximum de ce qu'il reste du créneau démographique actuel en investissant de manière prioritaire dans les enfants pour la réalisation des droits de l'enfant et le développement durable au Bangladesh.

15. Le programme contribuera à la réalisation des objectifs du huitième plan quinquennal, en mettant l'accent sur une croissance rapide et inclusive qui réduit la pauvreté et favorise l'équité économique et sociale, ainsi que sur les objectifs de développement durable. Il comporte six composantes sectorielles : santé ; nutrition ; éducation ; protection de l'enfance ; eau, assainissement et hygiène (WASH) ; protection sociale. Il est en phase avec le plan stratégique de l'UNICEF, la politique et le plan d'action pour l'égalité des genres, le plan de préparation et d'action face à la COVID-19 du Bangladesh et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, notamment le pilier 2, relatif aux services de base et à la protection sociale.

16. La théorie du changement retenue est la suivante : si les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux bénéficient de politiques inclusives et adaptées aux enfants ; s'ils ont accès et recours à des services sociaux de qualité, équitables et durables ; et s'ils adoptent des comportements et des pratiques de soins appropriés, alors les droits de tous les enfants du Bangladesh seront réalisés. L'hypothèse clé est que, politiquement et financièrement, on accordera davantage la priorité aux secteurs sociaux, conformément au huitième plan quinquennal. Le principal risque est celui de nouveaux chocs dus à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres situations d'urgence.

<sup>17</sup> Commission spéciale de la Cour suprême sur les droits de l'enfant.

<sup>18</sup> UNICEF et Ministère des services sociaux, analyse cartographique 2020.

<sup>19</sup> Enquête 2016-2017 sur les revenus et les dépenses des ménages.

17. Le programme contribuera à éliminer les principaux obstacles et goulets d'étranglement grâce aux stratégies suivantes :

a) Créer des liens plus forts entre les politiques et programmes gouvernementaux et leur mise en œuvre effective, en s'appuyant sur les bureaux de l'UNICEF sur le terrain, et mettre à l'essai sur le terrain des modèles rigoureux et évaluables susceptibles de contribuer à l'argumentaire du plaidoyer politique ;

b) Plaider en faveur de la couverture universelle des services et prestations pertinents (par exemple, la couverture sanitaire universelle, les soins et l'éducation universels de la petite enfance, la prestation universelle pour la mère et l'enfant) en tant que stratégie éprouvée pour atteindre les plus défavorisés ainsi que pour un bon rendement de l'investissement ;

c) Mettre l'accent sur la prévention ainsi que sur la résilience des communautés et des systèmes en tant que moyens peu onéreux de promouvoir les droits de l'enfant ;

d) Former des partenariats avec les enfants, les adolescents, les parents et les communautés pour stimuler la demande et favoriser le changement de comportement et les normes sociales positives ;

e) S'attaquer aux obstacles structurels à l'équité femmes-hommes et aux normes de genre négatives tout au long du cycle de vie par le biais d'une programmation tenant compte des questions de genre ;

f) Renforcer les liens entre l'humanitaire et le développement, et soutenir la riposte nationale à la pandémie de COVID-19 dans le but de renforcer les systèmes à plus long terme ;

g) Assurer une coordination intersectorielle fonctionnelle et efficace pour répondre aux besoins des enfants de manière intégrée ;

h) Explorer des solutions innovantes, y compris celles qui font appel aux technologies numériques ;

i) Renforcer l'utilisation des données pour procéder à des évaluations systématiques et rigoureuses de l'efficacité des interventions et pour effectuer des analyses de meilleure qualité des sujets programmatiques afin de favoriser une programmation et un plaidoyer fondés sur des données factuelles.

18. En utilisant les résultats de l'analyse de la transition démographique qui figure dans le huitième plan quinquennal, l'UNICEF préconisera et soutiendra des investissements prioritaires en faveur des enfants, en tenant compte du créneau démographique limité. Le programme explorera également les domaines où les solutions axées sur le marché sont efficaces pour déployer des services (par exemple, l'assainissement) à plus grande échelle, tout en bénéficiant des meilleures pratiques et de l'expérience acquise dans le monde entier.

19. Le descriptif de programme de pays ne prévoit pas de programmation relative à la crise des Rohingyas. Les objectifs stratégiques, les actions et le budget en faveur

des Rohingyas figurent dans le Plan d'intervention conjoint face à la crise humanitaire des Rohingyas, qui est publié sur une base annuelle<sup>20</sup>.

### **Santé**

20. Cette composante vise à faire en sorte que tous les enfants, adolescents et femmes aient un accès équitable à des services de santé de qualité et hautement efficaces et qu'ils s'en prévalent, et qu'ils adoptent des pratiques de vie saines et appropriées. Elle concourt à la réalisation des objectifs de santé du huitième plan quinquennal, guidés par le Ministère de la santé et du bien-être familial.

21. Le but est de parvenir à une couverture sanitaire universelle en apportant un soutien aux politiques, aux stratégies, aux dossiers d'investissement, aux analyses de la marge de manœuvre budgétaire et aux modèles de prestation des soins de santé primaires dans le cadre de la riposte à la COVID-19. Des technologies innovantes contribueront au renforcement du système d'information de gestion de la santé et à la création d'un entrepôt de données intégré permettant d'améliorer la prise de décision.

22. Un soutien sera apporté à l'administration sanitaire du district afin de fournir des services inclusifs et de grande qualité en matière de santé préventive et curative pour les mères, les nouveau-nés, les enfants et les adolescents, ainsi qu'en matière de vaccination. Il s'agit notamment de soutenir une planification sanitaire pour les villes et les districts qui repose sur des données factuelles, d'améliorer la qualité, de mettre l'accent sur l'équité en matière de vaccination et de tirer parti des investissements dans la riposte à la COVID-19 afin de soutenir le renforcement des systèmes. Une attention particulière sera apportée au renforcement des partenariats entre les chercheurs, les travailleurs de la santé et le secteur privé.

23. L'accent sera également mis sur le renforcement des liens entre les systèmes de santé communautaires, les soins de santé primaires et toutes les plateformes de prestation de services pour la prestation d'un ensemble de services essentiels étayé par un système de responsabilité sociale, la mobilisation de la population et la stimulation de la demande. La préparation et la riposte aux situations d'urgence seront renforcées, et des mesures de sensibilisation aux questions de santé environnementale, y compris aux changements climatiques, seront prises.

### **Nutrition**

24. Cette composante vise à garantir que les enfants de moins de 5 ans, les adolescents et les femmes en âge de procréer ont accès et recours, en toute équité, à des services de nutrition de qualité et qu'ils adoptent des comportements et des pratiques de soins nutritionnels appropriés. Elle concourt à la réalisation des objectifs du huitième plan quinquennal en matière de nutrition, qui sont guidés par le Conseil national de la nutrition du Bangladesh ; ce dernier coordonne les actions liées à la nutrition de 22 ministères différents et est dirigé par l'Honorable Première Ministre.

25. Un soutien sera apporté pour renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles ; la planification et la coordination multisectorielles ; les partenariats public-privé ; la mobilisation ; et des systèmes permettant d'assurer le suivi des résultats et des niveaux d'investissement en matière de nutrition.

<sup>20</sup> Le Gouvernement bangladais désigne les Rohingyas comme des « ressortissants du Myanmar déplacés de force ». Le système des Nations Unies désigne cette population comme des réfugiés rohingya, conformément au cadre international applicable. Dans le Plan d'intervention conjoint pour 2021, les deux termes sont utilisés, selon le cas, pour désigner la même population.

26. On fera la promotion du bien-être nutritionnel des mères, des nourrissons, des jeunes enfants et des adolescents, notamment dans les bidonvilles urbains, par le biais de plateformes multisectorielles visant à encourager une sensibilisation accrue des communautés ; on veillera à l'amélioration de l'accessibilité, de la couverture, de l'utilisation et de la qualité des services de soins prénatals et postnatals ; on intégrera des mécanismes de surveillance et de promotion de la croissance dans les activités régulières de vaccination ; on renforcera la capacité des prestataires de services à assurer l'universalité des soins et du développement de la petite enfance ; et on dispensera des suppléments de fer et d'acide folique aux adolescentes, et, à l'ensemble des adolescents, des conseils proactifs pour des pratiques nutritionnelles positives.

27. Des mesures seront prises pour intensifier la prévention de l'émaciation par le dépistage et le traitement précoces, en particulier chez les enfants de 0 à 2 ans. Il s'agira notamment de renforcer les actions de proximité et le dépistage en établissement ; d'élaborer un modèle de nutrition communautaire standardisé pour transposition à plus grande échelle ; de mettre en place des carrefours de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et de la nutrition (IMCI-Nutrition Corners) ; et de rendre les services nutritionnels existants résilients aux catastrophes.

### **Éducation**

28. Le volet éducation vise à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons (de 4 à 18 ans) aient accès à une éducation de qualité et inclusive, y participent et en tirent profit. Il favorise la réalisation des objectifs du huitième plan quinquennal en matière d'éducation, sous la direction du Ministère de l'enseignement primaire et de masse pour l'enseignement primaire, et du Ministère de l'éducation pour l'enseignement secondaire. La réduction des risques de catastrophes, l'adaptation aux changements climatiques et les services d'éducation dans les situations d'urgence y seront intégrés, et des cours de rattrapage dans le contexte de la COVID-19 seront dispensés, notamment grâce aux nouvelles technologies.

29. Les projets pilotes et le développement de l'enseignement pré-primaire (4 ans et plus) recevront un soutien en partenariat avec le Gouvernement et les parties prenantes concernées afin d'améliorer la couverture, les ressources consacrées et l'adoption et la mise en œuvre de politiques connexes. Un soutien sera apporté à la révision du programme national.

30. Pour dispenser un enseignement primaire de qualité et inclusif, il faudra des stratégies souples, destinées à atteindre les enfants non scolarisés. Un programme d'études basé sur les compétences visera à remédier aux déficits d'apprentissage. Le renforcement des systèmes de gouvernance prévoira : des mécanismes de contrôle de la qualité ; des systèmes de données favorisant une prise de décision éclairée ; des dispositifs décentralisés d'application du principe de responsabilité ; et la formation continue des enseignants.

31. Une assistance sera fournie pour institutionnaliser des options d'apprentissage plus souples à l'intention des enfants non scolarisés, ainsi que des activités de plaidoyer et de mobilisation des ressources fondées sur des preuves. L'acquisition de compétences essentielles à la vie courante et le développement de moyens de subsistance seront favorisés par des programmes renforcés de transition du monde de l'éducation à celui du travail, en partenariat avec le Gouvernement et le secteur privé. Les compétences transférables feront partie intégrante du programme national révisé,

dont la mise en œuvre sera renforcée par l'adoption d'une pédagogie d'apprentissage actif, d'approches interdisciplinaires et d'évaluations formatives.

### **Protection de l'enfance**

32. Cette composante vise à garantir que tous les enfants, y compris les adolescents, soient mieux protégés contre toutes les formes de violence, d'atteintes, d'exploitation, de négligence et de pratiques traditionnelles néfastes. Elle s'inscrit dans la priorité accordée, dans le huitième plan quinquennal, à la mise en œuvre de la Loi sur l'enfance de 2013 et au calcul des coûts associés, et préconise la création d'un groupe de partenaires de la protection de l'enfance, en énonçant des normes minimales pour la protection de l'enfance sous la direction du Ministère des femmes et de l'enfance.

33. On agira en faveur d'un système judiciaire adapté aux enfants en développant les moyens de déjudiciarisation et la justice réparatrice ; en améliorant la disponibilité et la qualité des données administratives ; en renforçant les capacités des juges du système judiciaire et des tribunaux pour enfants, de la police, des agents de probation et des travailleurs sociaux ; et en adoptant une approche systémique de la prévention, y compris la dépénalisation des délits mineurs.

34. Un système de services sociaux adapté aux enfants se concentrera sur l'étoffement du personnel professionnel consacré aux services sociaux, ayant pour mandat clair de protéger les enfants, y compris les adolescents, en reconnaissant, en prévenant et en gérant les risques ; en réagissant aux situations de vulnérabilité et de préjudice ; en intégrant des cadres adaptés à la protection de l'enfance dans les systèmes d'éducation et de santé ; en favorisant l'abandon des pratiques néfastes grâce à une présence accrue auprès des enfants, des familles et des communautés ; et en apportant un soutien dans les zones touchées par les urgences et plus vulnérables aux changements climatiques.

35. Les approches visant à prévenir le mariage d'enfants s'appuieront sur les données factuelles les plus récentes et les meilleures pratiques mondiales. La communication visant à susciter les changements de comportement et les partenariats avec les adolescents et les familles devrait faire évoluer les normes sociales et les normes de genre négatives ainsi que les pratiques néfastes, tout en améliorant l'accès des filles aux services de santé, d'éducation et de protection sociale.

### **Eau, assainissement et hygiène**

36. Cette composante vise à faire en sorte que tous les enfants et toutes les femmes aient accès et recours à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène de qualité, équitables, résilients et durables et qu'ils adoptent des comportements et des pratiques appropriés en ce sens. Elle contribue à la réalisation des objectifs en la matière du huitième plan quinquennal, qui sont guidés par le Ministère de l'administration locale, du développement rural et des coopératives.

37. La production de données factuelles permettra de vérifier les modèles d'adéquation géographique et de rendement ; de prévoir les ressources nécessaires dans une optique d'équité ; de plaider en faveur de politiques et d'une réglementation visant à répondre aux obstacles liés aux changements climatiques et au genre ; et de demander une augmentation des ressources humaines et financières.

38. L'amélioration de l'accès (dans les foyers et les établissements) à des services d'eau durables, gérés en toute sécurité et résilients face aux aléas climatiques sera soutenue, en particulier dans les bidonvilles urbains et les zones rurales pauvres, par

le renforcement des systèmes et les partenariats avec le secteur privé. Le modèle de village protégé contre l'arsenic et sans danger pour le climat, qui a fait ses preuves, sera transposé à plus grande échelle. L'adoption de solutions favorables aux pauvres et axées sur le marché et d'un programme d'assainissement en milieu scolaire favorisera l'accès amélioré et inclusif à des services d'assainissement abordables et résistants aux changements climatiques. L'étude de 2019 sur l'industrie de l'assainissement, le succès de la promotion de l'assainissement et l'examen de la volonté de payer guideront l'amélioration des installations existantes, de plans de paiement et d'options disponibles, les installations de gestion de l'hygiène menstruelle et la sensibilisation à cet égard.

39. La campagne mondiale « Hand Hygiene For All » (L'hygiène des mains pour tous) de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF, en réponse à la pandémie de COVID-19, réunira des partenaires dans le but de favoriser la disponibilité de produits et de services abordables, tout en promouvant une culture de l'hygiène préventive dans les communautés, les établissements de soins, les écoles et les institutions publiques.

### **Protection sociale et politiques sociales**

40. Cette composante vise à garantir que tous les enfants bénéficient de services de protection sociale de qualité, intégrés, évolutifs et adaptés aux enfants. Le huitième plan quinquennal et la stratégie nationale de sécurité sociale guideront cette composante, dont l'exécution relève d'un partenariat avec le Ministère des femmes et de l'enfance, la Division économique générale et les autres ministères concernés.

41. Les analyses stratégiques et les activités de plaidoyer favoriseront des politiques sociales et des budgets à la fois plus élevés et mieux adaptés aux besoins des enfants, en phase avec la structure démographique et favorables aux familles en situation de vulnérabilité économique du fait de la pandémie de COVID-19 et d'autres chocs. La production de données factuelles et le renforcement des capacités faciliteront la réforme des politiques sociales et des lois, et favoriseront les investissements dans des services et programmes universels répondant aux chocs et mieux ciblés.

42. Le soutien à la conception et à la généralisation des programmes de protection sociale destinés aux enfants prévoira un lien avec les services sociaux de base et démontrera l'efficacité et l'efficience d'un programme de protection sociale complet et universel. La gouvernance et la mise en œuvre seront facilitées par : la mise en valeur des ressources humaines ; un système intégré de gestion ; un mécanisme de réclamation ; et des mesures de sensibilisation aux prestations de protection sociale axées sur les droits de la personne.

### **Efficacité du programme**

43. Cette composante vise à garantir que le programme de pays est efficacement conçu, coordonné et géré et qu'il reçoit l'appui nécessaire pour répondre aux normes de qualité des programmes en matière d'obtention de résultats pour les enfants, notamment grâce à un soutien opérationnel et une coordination efficaces entre les différentes sections du programme et entre le bureau de Dhaka et les bureaux de terrain de l'UNICEF. Elle facilite la coordination systématique des questions intersectorielles, telles que celles liées au développement du jeune enfant, à l'adolescence, au genre, au handicap, à la participation des enfants et à la mobilisation des jeunes et à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi que les

partenariats avec le secteur privé, les changements climatiques, l'innovation et les questions urbaines. Les points forts traditionnels de l'UNICEF que sont la communication, le plaidoyer et les activités de communication visant à susciter les changements de comportement sont présents dans tous les domaines du programme, tout en privilégiant la promotion des droits de l'enfant auprès du grand public.

### Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Santé	6 500	78 000	84 500
Nutrition	7 000	27 000	34 000
Éducation	7 500	46 000	53 500
Protection de l'enfance	9 000	23 000	32 000
Eau, assainissement et hygiène	8 000	26 000	34 000
Protection sociale et politiques sociales	8 000	7 000	15 000
Efficacité du programme	40 000	13 000	53 000
<b>Total</b>	<b>86 000</b>	<b>220 000</b>	<b>306 000</b>

### Administration du programme et gestion des risques

44. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations de l'UNICEF.

45. La Division des relations économiques du Ministère des finances sera responsable de la coordination générale et soutiendra l'élaboration du plan de travail avec les ministères d'exécution concernés et les autres partenaires. L'UNICEF continuera de renforcer ses systèmes de gestion de manière à améliorer la gouvernance, l'efficacité et l'efficience, notamment au moyen de l'outil de gestion du risque institutionnel et de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds.

46. Parmi les mécanismes d'alerte précoce figurent le suivi des indicateurs financiers et de programme. Les risques de chocs dus à la COVID-19 seront réduits grâce à la réduction proactive des risques et au renforcement de la résilience dans le cadre du soutien apporté au Plan national de gestion des catastrophes (2021-2025), pour lequel l'UNICEF codirige les secteurs de la nutrition, de l'hygiène, de l'éducation et de la protection de l'enfance. Un autre risque majeur tient à la diminution attendue du financement, qu'on devrait pouvoir compenser : en

redéfinissant les priorités ; en mettant en œuvre des stratégies à fort impact, efficaces sur le plan des coûts ; en plaidant, à la lumière des dossiers d'investissement, pour une augmentation des ressources gouvernementales allouées en faveur des enfants ; et en suscitant davantage de possibilités de financement public et privé.

## **Suivi et évaluation**

47. Le cadre de résultats et d'allocation des ressources, le plan d'évaluation chiffré et le plan intégré de suivi et d'évaluation formeront la base du suivi et du compte rendu des résultats et des produits, et sont alignés sur le plan-cadre de coopération, les objectifs de développement durable et le cadre de résultats en matière de développement faisant partie du huitième plan quinquennal. Des examens annuels menés conjointement avec la Division de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation, la Division des relations économiques, les ministères sectoriels, les partenaires et les titulaires de droits permettront de faire le point sur les résultats obtenus, de recenser les possibilités et les risques et de procéder aux ajustements de programmation qui s'imposent.

48. En collaboration avec d'autres fonds, programmes et partenaires des Nations Unies, l'UNICEF aidera l'Institut de statistique du Bangladesh et les systèmes d'information de gestion sectoriels à produire, analyser et diffuser des données de haute qualité destinés à : assurer le suivi de l'équité et des disparités entre les sexes ; contribuer à l'élaboration des politiques ; aider la Division de l'économie générale à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. On tirera parti des dernières technologies pour combler les lacunes des mécanismes de surveillance en temps réel et de l'interopérabilité des systèmes. On soutiendra le développement du système d'information pour la gestion des urgences et d'autres outils de gestion prospective des risques de manière à favoriser l'alerte précoce et la collecte et l'analyse d'informations dans les situations d'urgence.

## Annexe

### Cadre de résultats et d'allocation des ressources

#### Programme de coopération entre le Bangladesh et l'UNICEF, 2022-2026

**Convention relative aux droits de l'enfant** : articles 2 à 7, 11 à 15 (à l'exception du par. 1 de l'article 14), 17 à 20, 23 et 24, 26 à 30, 32, 34 à 37, 39 et 40, 42

**Priorités nationales** : priorités du huitième plan quinquennal (tableau 6.1) : 1 à 8, 11 et 12, 14 et 15

**Objectifs de développement durable** : 1 à 6, 8, 10 à 13, 15 à 17

**Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir l'UNICEF** : i) un développement économique inclusif et durable ; ii) services de base et protection sociale ; iii) un environnement durable, sain et résilient ; iv) une gouvernance transformatrice, participative et inclusive ; v) l'égalité femmes-hommes et l'élimination de la violence fondée sur le genre.

**Indicateurs de résultats permettant de mesurer les changements qui reflètent la contribution de l'UNICEF** : proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national ; taux de mortalité maternelle ; prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans ; proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés de façon sûre ; proportion d'enfants et de jeunes a) en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de cycle primaire ; b) en fin de cycle primaire ; et c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe ; pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 18 ans ; proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus ayant subi des violences sexuelles de la part de personnes autres qu'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois ; proportion de la population couverte par la protection sociale

**Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF** : 1 à 5

Réalisations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
<b>1. Santé</b> D'ici à 2026, tous les enfants, adolescents et	Pourcentage d'enfants (0 à 59 mois) présentant les symptômes de la pneumonie ayant vu un	Enquête en grappes à indicateurs multiples	1.1 Le Gouvernement et ses partenaires ont renforcé les capacités nationales et infranationales afin de mettre en	<b>Gouvernement :</b> Ministère de la santé et du bien-être	6 500	78 000	84 500

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
femmes ont un accès équitable à des services de santé de qualité et hautement efficaces et s'en prévalent, et adoptent des pratiques de vie saines et appropriées.	prestataire de soins de santé compétent (total ; filles ; garçons) NR : 46,4 % ; 46,0 % ; 46,8 % NC : 60 % ; 60 % ; 60 %		place un système de santé mieux financé, plus réactif et plus résilient en vue de la couverture sanitaire universelle.  1.2 Le Gouvernement et ses partenaires au niveau des districts et des sous-districts ont renforcé leur capacité à fournir un accès amélioré et équitable à des services de santé et de vaccination de qualité et à fort impact pour les mères, les nouveau-nés, les enfants et les adolescents, en mettant l'accent sur les plus vulnérables, y compris dans les situations d'urgence.  1.3 Les enfants et les femmes ont un meilleur accès à un ensemble de services essentiels et à des connaissances sur les pratiques de vie saines et adaptées, l'accent étant mis sur les plus vulnérables, y compris dans les situations d'urgence.	familial ; Ministère des femmes et de l'enfance ; Ministère des finances ; Ministère du bien-être social ; Ministère de l'administration locale, du développement rural et des coopératives  <b>Nations Unies :</b> Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)  <b>Autres :</b> Partenaires de développement ; organisations de la société civile ; institutions de recherche			
	Proportion d'accouchements réalisés par du personnel de santé qualifié NR : 59,0 % NC : 72 %	Enquête en grappes à indicateurs multiples					
	Pourcentage d'enfants (<12 mois) entièrement vaccinés (total ; filles ; garçons) NR : 83,9 % ; 84,0% ; 83,8% NC : 98 % ; 98 % ; 98%	Enquête sur la couverture vaccinale					
<b>2. Nutrition</b> D'ici à 2026, les enfants de moins de 5 ans, les adolescents et les femmes en âge de procréer ont accès et recours, en toute	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans atteints : a) d'un retard de croissance NR : 28 % NC : 20 % b) d'émaciation ;	Enquête en grappes à indicateurs multiples	2.1 Le Gouvernement, aux niveaux national et infranational, a renforcé ses capacités en matière de planification, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des programmes	<b>Gouvernement :</b> Ministère de la santé et du bien-être familial ; Ministère de l'administration locale, du	7 000	27 000	34 000

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
équité, à des services de nutrition de qualité et qu'ils adoptent des comportements et des pratiques de soins nutritionnels appropriés.	(total; filles ; garçons) NR : 9,8 % ; 9,2 % ; 10,4 % NC : 7 % ; 7 % ; 7%		multisectoriels et des partenariats pour la nutrition, sur la base de données factuelles.	développement rural et des coopératives ; Ministère de l'agriculture ; Ministère de la main-d'œuvre et du travail ; Ministère de l'industrie ; Ministère de l'éducation ; Ministère de l'enseignement primaire et de masse ; Ministère de la gestion des catastrophes et des secours ; Institut de la santé publique et de la nutrition ; Conseil national de la nutrition du Bangladesh  <b>Nations Unies</b> Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), PNUD, OMS, Organisation internationale du travail (OIT).			
	Pourcentage d'enfants de 36 à 59 mois sur la bonne voie dans au moins trois des quatre domaines de développement NR : 74,5 % NC : 80 %	Enquête en grappes à indicateurs multiples	2.2 Le Gouvernement, aux niveaux national et infranational, a renforcé sa capacité de procurer, aux mères, aux nourrissons, aux jeunes enfants et aux adolescents, une nutrition de qualité, équitable, adaptée au sexe et à l'âge de chaque groupe, ainsi que l'accès universel aux soins et au développement de la petite enfance.				
	Pourcentage d'adolescentes (15-19 ans) ayant déjà été mariées et présentant un faible indice de masse corporelle (<18,5 kg/m <sup>2</sup> ). NR : 24,3 % NC : 15 %	Enquête démographique et sanitaire du Bangladesh	2.3 Le Gouvernement et ses partenaires aux niveaux national et infranational ont renforcé leur capacité à mettre en œuvre des programmes équitables, tenant compte des questions de genre et fondés sur des données factuelles pour le dépistage et le traitement précoces de l'émaciation chez l'enfant dans tous les contextes.				

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
				<b>Autres :</b> Partenaires de développement, organisations de la société civile, secteur privé			
<b>3. Éducation</b> D'ici à 2026, toutes les filles et tous les garçons (de 4 à 18 ans) ont accès à une éducation de qualité et inclusive, y participent et en tirent profit.	Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel de l'entrée en primaire (total; filles ; garçons) NR : 77,4 % ; 78,8 % ; 76,1 % NC : 100 % ; 100 % ; 100%	Enquête en grappes à indicateurs multiples	3.1 Le Ministère de l'enseignement primaire et de masse, les organismes gouvernementaux concernés et les partenaires ont renforcé leur capacité à offrir des opportunités d'apprentissage précoce ininterrompues, de haute qualité et inclusives pour les filles et les garçons (4-6 ans), en mettant l'accent sur les plus démunis et les enfants en situation humanitaire.  3.2 Le Ministère de l'enseignement primaire et de masse, les organismes gouvernementaux concernés et les partenaires ont renforcé leur capacité à fournir un accès à une éducation primaire inclusive de qualité à tous les enfants admissibles (6-10 ans), en mettant l'accent sur les plus démunis et les enfants en situation humanitaire.  3.3 Le Ministère de l'éducation, les organismes gouvernementaux concernés et les partenaires ont renforcé leur capacité à offrir des possibilités d'apprentissage	<b>Gouvernement :</b> Ministère des femmes et de l'enfance ; Ministère de l'éducation ; Ministère du bien-être social ; Ministère de l'enseignement primaire et de masse ; Autorité nationale de développement des compétences ; Ministère des affaires de Chattogram Hill Tracts ; Ministère des affaires étrangères  Institut de statistique du Bangladesh  <b>Nations Unies :</b> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), UNDP, OIT  <b>Autres :</b>	7 500	46 000	53 500
	Proportion d'élèves en fin de premier cycle du primaire ayant acquis un minimum de compétences dans les matières principales  5 <sup>e</sup> année : (total ; filles ; garçons)  NR : bangla : 44 % ; 44 % ; 43 % mathématiques : 32 % ; 34 % ; 32 % NC : bangla : 60 % ; 60 % ; 60 % mathématiques : 50% ; 50 % : 50%	National Student Assessment (Évaluation nationale des élèves)					
	Taux net de fréquentation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire	Enquête en grappes à indicateurs multiples					

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
	(total ; filles ; garçons) NR : 48,1 % ; 53,4 % ; 43,1% NC : 75 % ; 75 % ; 75%		et de formation de haute qualité, pertinentes et inclusives pour les adolescents et adolescentes (11 à 18 ans), en mettant l'accent sur les plus démunis et les enfants en situation humanitaire.	Banque mondiale, Save the Children, autres partenaires de développement, organisations de la société civile, institutions de recherche et secteur privé			
<b>4. Protection de l'enfance</b> D'ici à 2026, tous les enfants, y compris les adolescents, sont mieux protégés contre toutes les formes de violence, d'atteintes, d'exploitation, de négligence et de pratiques traditionnelles néfastes.	Pourcentage des cas d'enfants soumis à la police orientés vers des mécanismes extra-judiciaires.  NR : non disponible NC : 50 %	Ministère des affaires intérieures	4.1 Tous les enfants, y compris les adolescents, bénéficient d'un accès accru et équitable à des lois et politiques renforcées et à des services améliorés, adaptés aux enfants et tenant compte des questions de genre, dans l'ensemble du système judiciaire, y compris dans les lieux touchés par les changements climatiques et dans d'autres contextes humanitaires.  4.2 Tous les enfants, y compris les adolescents, bénéficient d'un accès équitable accru à un système de services sociaux renforcé et réactif, y compris dans les zones touchées par les changements climatiques et dans d'autres contextes humanitaires.  4.3 Tous les enfants, y compris les adolescents, les familles et leurs communautés, ont une connaissance et une compréhension accrues de la	<b>Gouvernement</b> : Ministère des femmes et de l'enfance ; Ministère du bien-être social ; Ministère de l'administration locale, du développement rural et des coopératives ; Ministère de la gestion des catastrophes et des secours ; Ministère des affaires étrangères ; Ministère de la main-d'œuvre et du travail ; Ministère des affaires de Chattogram Hill Tracts ; Ministère de l'éducation ; Ministère de l'enseignement primaire et de masse ; Ministère de la santé et du	9 000	23 000	32 000
	Pourcentage de filles et de garçons ayant subi des châtimens corporels et/ou des violences psychologiques infligés par une personne s'occupant d'eux  (total ; filles ; garçons) NR : 89 % ; 89 % ; 89% NC : 69 % ; 69 % ; 69%	Enquête en grappes à indicateurs multiples					
	Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 18 ans  NR : 51,4 % NC : 30 %	Enquête en grappes à indicateurs multiples					

<i>Réalisations de l'UNICEF</i>	<i>Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
					<i>RO</i>	<i>AR</i>	<i>Total</i>
			<p>violence à l'égard des enfants et des femmes et sont habilités à prévenir la violence et les autres pratiques néfastes, y compris dans les lieux touchés par les changements climatiques et dans d'autres contextes humanitaires.</p>	<p>bien-être familial ; Ministère des affaires intérieures ; Ministère du droit, de la justice et des affaires parlementaires ; Ministère de la jeunesse et des sports ; Cour suprême ; Commission nationale des droits humains ; police ; Parlement</p> <p><b>Nations Unies :</b> Fonds des Nations Unies pour la population ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)</p> <p><b>Autres :</b> partenaires de développement ; organisations de la société civile ; institutions de recherche ; secteur privé</p>			

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
<p><b>5. Eau, assainissement et hygiène</b></p> <p>D'ici à 2026, tous les enfants et toutes les femmes ont accès et recours à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène de qualité, équitables, résilients et durables et adoptent des comportements et des pratiques appropriés en ce sens.</p>	<p>Pourcentage de la population utilisant :</p> <p>a) un approvisionnement d'eau potable géré de manière sûre NR : 42,6 % NC : 70 %</p> <p>b) des services d'assainissement gérés de manière sûre NR : 64,4 % NC : 80 %</p>	Enquête en grappes à indicateurs multiples	<p>5.1 Le Ministère de l'administration locale, du développement rural et des coopératives et les ministères d'exécution ont renforcé leurs capacités en matière d'élaboration de politiques, de planification, de coordination et de budgétisation fondées sur des données factuelles pour des services WASH améliorés, équitables, durables et résistants au climat, y compris dans les situations d'urgence.</p> <p>5.2 Les organismes gouvernementaux concernés et le secteur privé ont renforcé leur capacité à fournir, aux communautés, aux ménages et aux institutions dans les zones urbaines et rurales, des services d'approvisionnement d'eau et d'assainissement durables sur le plan environnemental, abordables et gérés en toute sécurité.</p> <p>5.3 Les communautés et les enfants, en particulier les plus vulnérables, dans tous les contextes, ont une connaissance appropriée des pratiques d'hygiène et un accès élargi aux services et fournitures liés à l'hygiène, y compris la gestion de la</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Ministère de l'administration locale, du développement rural et des coopératives, ; Ministère de la santé et du bien-être familial ; Ministère des services WASH améliorés, ; Ministère de l'enfance ; Ministère de l'éducation ; Ministère de l'enseignement primaire et de masse</p> <p><b>Nations Unies :</b> Organisation mondiale de la Santé</p> <p><b>Autres :</b> Oxford-REACH, Institut international de l'eau à Stockholm, autres partenaires de développement, organisations de la société civile ; institutions de recherche ; secteur privé</p>	8 000	26 000	34 000
	<p>Pourcentage de la population pouvant se laver les mains à l'eau et au savon à domicile</p> <p>NR : 74,8 % NC : 84,8 %</p>	Enquête en grappes à indicateurs multiples					

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
			santé et de l'hygiène menstruelles.				
<p><b>6. Protection sociale et politiques sociales</b></p> <p>D'ici à 2026, tous les enfants bénéficient de services de protection sociale de qualité, intégrés, évolutifs et adaptés aux enfants.</p>	<p>Nombre d'enfants vivant dans la pauvreté, selon les critères nationaux de pauvreté multidimensionnelle</p> <p>NR : 43 millions</p> <p>NC :<sup>a</sup></p>	Nations Unies	<p>6.1 Le Gouvernement a renforcé ses capacités en matière de politique sociale fondée sur des données factuelles et de financement au faveur des enfants.</p> <p>6.2 Il a également renforcé les systèmes et les mécanismes de coordination permettant de fournir une protection sociale élargie et intégrée à tous les enfants du Bangladesh, en particulier aux enfants les plus défavorisés (0-4 ans), et d'en assurer le suivi.</p>	<p><b>Gouvernement :</b></p> <p>Ministère des femmes et de l'enfance ; Division du Cabinet, Ministère du bien-être social ; Ministère de l'administration locale, du développement rural et des coopératives ; Ministère de la santé et du bien-être familial ; Institut de statistique du Bangladesh</p> <p><b>Nations Unies :</b></p> <p>PNUD, FNUAP, PAM et OIT</p> <p><b>Autres :</b></p> <p>Université de Brac, Oxford Poverty and Human Development Initiative, partenaires de développement, organisations de la société civile, institutions de</p>	8 000	7 000	15 000

<sup>a</sup> En cours, à convenir avec le Gouvernement bangladais.

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
				recherche et secteur privé.			
<p><b>7. Efficacité du programme</b></p> <p>Le programme de pays est efficacement conçu, coordonné, géré et soutenu afin de répondre aux normes de qualité des programmes en matière d'obtention de résultats pour les enfants.</p>	<p>Pourcentage d'indicateurs clés de performance satisfaisant aux exigences du tableau de bord</p> <p>NR : 80 % NC : 90 %</p>	Tableau de bord/Insight	7.1 Le personnel de l'UNICEF et ses partenaires bénéficient de conseils, d'outils et de ressources pour : la conception et la gestion efficaces des programmes ; la communication, le plaidoyer et les partenariats ; le plaidoyer en matière de politiques sociales ; le traitement de questions transversales ; la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.	<b>Gouvernement</b> : Ministères de l'information et des services de radiodiffusion ; Ministère des finances, Division des relations économiques, Division du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre	40 000	13 000	53 000
<b>Montant total des ressources</b>					<b>86 000</b>	<b>220 000</b>	<b>306 000</b>